

## **Britain's opt-outs activity, teacher's sheet**

Cette activité s'intègre dans le chapitre « The UK and Europe since 1945 » du programme de Terminale. Il s'agit d'étudier diverses occasions lors desquelles le Royaume-Uni a négocié des exemptions de divers dispositifs européens entre 1992 (naissance de la CEE) et 2007 (traité de Lisbonne). Elle est conçue pour prendre environ 2h à l'élève.

Pour cette activité, les élèves doivent avoir déjà étudié la période 1945-1992 et la difficile entrée du Royaume-Uni dans l'Europe.

### **Déroulement de l'activité**

- Dans un premier temps, les élèves répondent à une question et remplissent un tableau sur ces différentes exemptions à partir de l'article de Wikipédia (bien fait sur ce sujet) : [https://en.wikipedia.org/wiki/Opt-outs\\_in\\_the\\_European\\_Union](https://en.wikipedia.org/wiki/Opt-outs_in_the_European_Union); (corrigé du tableau avec cartes en fin de fichier).
- Dans un 2ème temps, les élèves se servent de leurs réponses pour créer un diaporama PowerPoint sonorisé avec 6 diapos maximum sur le sujet : "**Britain's opt-outs in the European construction, from 1992 to 2007**". En guise d'illustration, ils doivent reprendre obligatoirement les cartes des différents dispositifs européens. Ils doivent ensuite enregistrer les commentaires de chaque diapo et les incruster dans leur fichier Powerpoint (fiche méthode incluse dans l'énoncé pour les élèves, à la fin, et ci-dessous). Le commentaire de chaque diapo doit durer environ 30 secondes, soit 2mn au total pour les 4 diapos.
- Les élèves doivent enfin envoyer leur PowerPoint sonorisé à leur enseignant par NEO.

### **Proposition d'évaluation /10:**

- Forme et langue :

Présentation claire, respect de la consigne « 6 diapos maximum » avec les cartes, respect du temps : /2

Qualité de l'anglais : /3

- Fonds :

Présentation succincte de chaque dispositif européen /2

Explication de chaque exemption anglaise (quand ? pourquoi ?) /2

Une phrase d'introduction et une phrase de conclusion /1

## SONORISER UN DIAPORAMA

1ère étape:

-préparer son commentaire à l'écrit et s'entraîner à le lire. Privilégiez les phrases courtes et entraînez-vous à lire les chiffres et les dates.

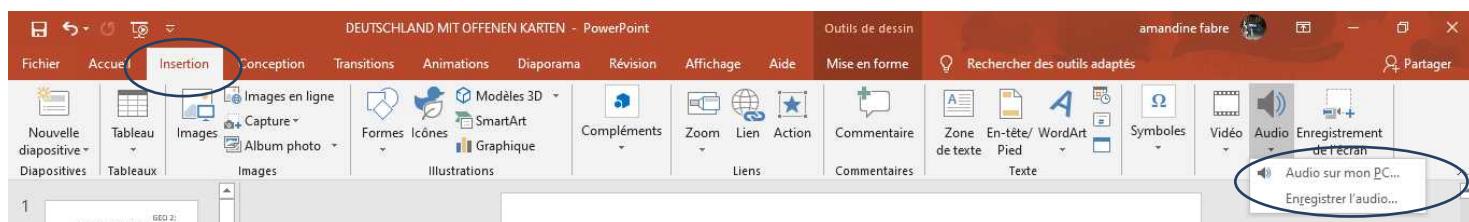
2ème étape:

-préparer le diaporama:

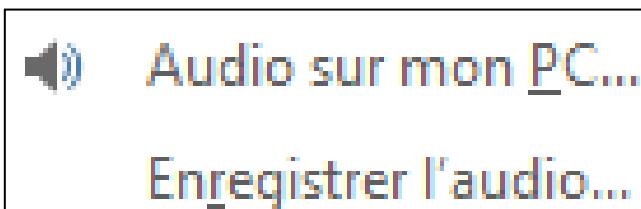
La carte est votre document central

Le diaporama sert de support à votre discours: entourez des zones, faites des flèches, vous pouvez également faire apparaître des dates ou des chiffres-clés.

3ème étape: S'enregistrer



Vous avez alors 2 possibilités:



- soit vous vous enregistrez directement sur votre PC
- soit vous vous enregistrez au préalable par exemple sur votre smartphone et ensuite vous insérez le son.

Pour m'envoyer le fichier:

-penser à l'enregistrer en indiquant "Britain\_opt\_outs\_NOM\_PRENOM"

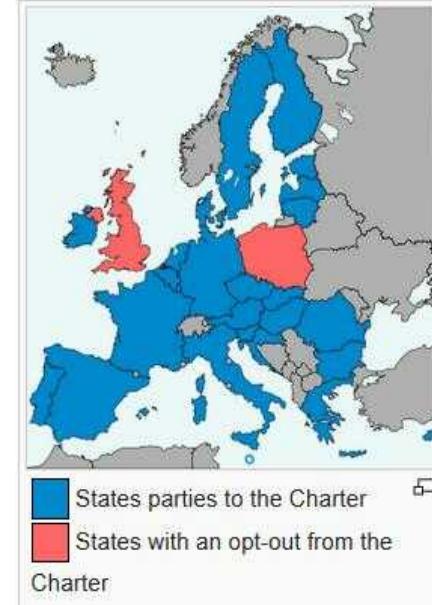


-utilisez l'appli "poste fichier" de l'ENT



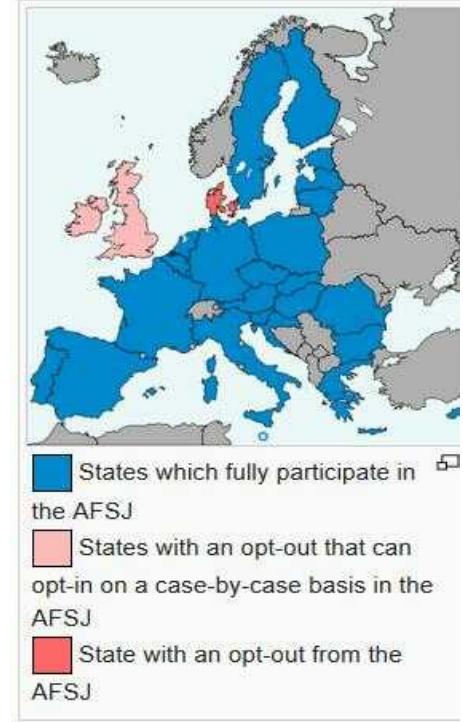
During the negotiations of the Maastricht Treaty of 1992 the UK secured an opt-out about the Euro currency. In the UK, the Labour government of Tony Blair argued that the UK should join the euro, contingent on approval in a referendum, if five economic tests were met. However, the assessment of those tests in June 2003 concluded that not all were met. The policy of the 2010s coalition government, elected in 2010, was against introducing the euro prior to the 2015 general election.

Charter of Fundamental Rights of the European Union



Although not a full opt-out, both Poland and the United Kingdom secured clarifications about how the Charter of Fundamental Rights of the European Union, a part of the Treaty of Lisbon (2007), would interact with national law in their countries limiting the extent that European courts would be able to rule on issues related to the Charter if they are brought to courts in Poland or the UK. The UK was worried that the Charter might be used to alter British labour law, especially as relates to allowing more strikes.

Area of freedom, security and justice



Ireland and the United Kingdom have a flexible opt-out from legislation adopted in the **area of freedom, security and justice**.

This allows them to opt-in or out of legislation and legislative initiatives on a case-by-case basis, which they usually do, except on matters related to Schengen. The opt-out from the JHA policy area was originally obtained by both states in the Treaty of Amsterdam of 1997, and was retained with the Treaty of Lisbon.